

Flat tax : la grande majorité des contribuables y perdraient¹

Daniel Oesch, secrétaire central de l'Union syndicale suisse (USS)

Depuis quelques années, les économistes néolibéraux ne se lassent pas de faire l'éloge de la flat tax. Simple, transparente et efficace, celle-ci constituerait la panacée en matière fiscale. La « raison économique » plaiderait par conséquent pour son introduction. Mais le hic, c'est que les électeurs ne semblent guère partager l'enthousiasme que les pontifes néolibéraux manifestent pour cet impôt à taux unique. Les références à la flat tax ont grandement desservi Angela Merkel et le très libéral Donald Tusk lors des récentes élections au Bundestag allemand et à la présidence de la Pologne. Pourquoi y a-t-il un tel contraste entre la ferveur néolibérale pour la flat tax et le scepticisme populaire à son égard ? La réponse est à chercher dans l'analyse néolibérale de la flat tax elle-même, une analyse qui repose sur plusieurs malentendus.

Malentendu n° 1 : « la fiscalité ne répond qu'à des buts d'efficacité »

Une des grandes erreurs du courant néolibéral est d'analyser les phénomènes économiques uniquement en termes d'efficacité. Or, en matière de fiscalité, une majorité des citoyens ne raisonnent pas qu'en ces termes, mais aussi en termes d'équité, la question pertinente étant de savoir comment répartir le fardeau du financement des tâches publiques de manière équitable. En Suisse, cet objectif de justice fiscale est atteint grâce aux impôts progressifs prévus par la Constitution fédérale. Celle-ci stipule que l'imposition doit se faire sur la base de la capacité économique du contribuable. Concrètement, ceci signifie pour l'exemple de Zurich que le taux d'imposition d'une personne célibataire ayant un revenu de 40'000 francs est de 7 pour cent, mais de 35 pour cent pour

un revenu d'un million. Avec l'impôt à taux unique, cette différence de traitement entre pauvres et riches disparaît. En abolissant la progressivité, la flat tax remet donc en cause un des piliers fondamentaux de la justice fiscale.

Malentendu n° 2 : « la flat tax profite à la classe moyenne »

Un argument en faveur de la flat tax consiste à affirmer que celle-ci allégerait la charge fiscale des classes moyennes. Ces propos sont malheureusement démunis de tout fondement empirique. Selon les calculs de l'Administration fédérale des contributions, pour générer l'actuel volume des recettes fiscales, il faudrait une flat tax d'un taux de 24 pour cent. Ce taux unique serait complété par une déduction forfaitaire de 20'000 francs par personne. Ces paramètres nous permettent de comparer, pour différentes classes de revenus, la charge fiscale représentée par les impôts directs actuels et par une la flat tax (voir graphique). Si la charge supportée par les revenus les plus bas (jusqu'à 25'000 francs par année) diminuerait légèrement grâce à la déduction forfaitaire, elle augmenterait fortement pour les revenus entre 30'000 et 200'000 francs. Une personne célibataire avec un revenu de 60'000 francs devrait payer 4000 francs de plus au fisc. Par contre, les revenus très élevés profiteraient nettement d'un impôt à taux unique. À Zurich, pour un revenu d'un demi-million, l'économie serait de 46'000 francs, et même de 118'000 francs pour un revenu annuel d'un million.

Nos calculs montrent que seuls les contribuables dont le revenu est supérieur à 200'000 francs profiteraient d'une flat tax. Or, il s'agit là de moins de cinq pour cent de tous les contribuables que compte la Suisse. Comment expliquer que si peu d'individus profiteraient d'une flat tax, alors que la grande majorité y perdrait ? Par le poids des impôts que paient les gros contribuables dans un système basé sur la progressivité. Pour reprendre l'exemple de Zurich : 13 pour cent des contribuables y produisent 76 pour cent des recettes fiscales. Si l'on veut remplacer le taux d'imposition progressif par un taux unique et décharger de la sorte les classes à très hauts revenus, il n'y a pas d'autre

¹ Article paru le 11 novembre 2005 dans *Le Temps*

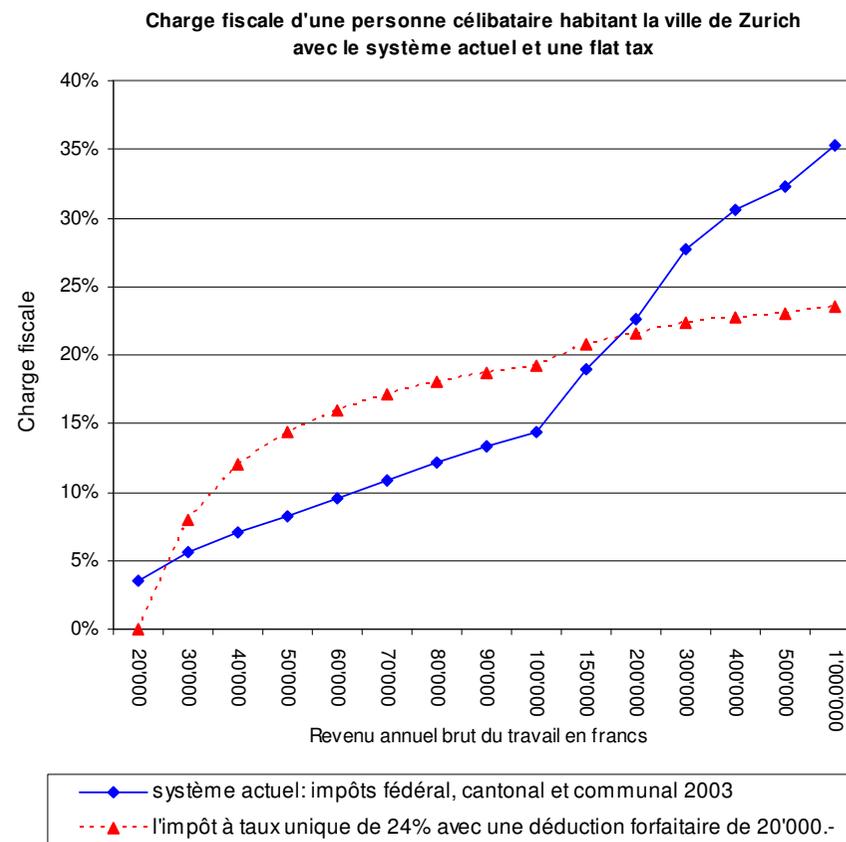
solution que de compenser la perte des recettes fiscales par une hausse d'impôts pour les autres classes de revenus.

Malentendu n° 3 : « l'expérience slovaque peut être transposée en Suisse »

Dans les dernières années, des pays comme la Slovaquie, l'Ukraine, la Russie ou la Serbie-Monténégro ont introduit des systèmes fiscaux qui ressemblent à la flat tax. Depuis lors, les expériences faites dans ces pays servent aux économistes néolibéraux d'exemples pour justifier le bien-fondé des réformes fiscales qu'ils prêchent. Mais c'est là oublier le contexte politique dans lequel ces réformes ont eu lieu. Après l'écroulement des institutions politiques communistes et une transition souvent chaotique vers l'économie de marché, ces pays ont dû faire face à une énorme fuite des capitaux et à une corruption gangrenant les différents échelons de l'État. La réforme de la fiscalité a eu pour principal but de restaurer la transparence et la morale fiscale. Dans des pays minés par l'évasion fiscale, simplicité et efficacité peuvent en effet rimer avec équité : aux yeux de la population, le fait que tout le monde doive s'acquitter de l'impôt peut paraître en soi comme un pas vers plus de justice fiscale. Mais il est plus que douteux que l'on puisse transposer en Suisse les expériences faites dans ce contexte de transition économique – au moins tant que la Suisse soit un Etat de droit qui fonctionne, avec une administration relativement efficace et une morale fiscale globalement intacte.

En conclusion, la flat tax apparaît comme instrument de redistribution habilement camouflé : son introduction déplacerait les charges fiscales des classes à hauts revenus vers celles à bas et moyens revenus. Mais il reste heureusement difficile, dans les démocraties de l'Europe de l'Ouest, de trouver des majorités politiques favorables à une redistribution allant du bas vers le haut – malgré le déferlement des idées néolibérales. L'impôt à taux unique n'est de ce fait manifestement pas la bonne réponse aux faiblesses du système fiscal suisse. Pour améliorer réellement ce dernier, il faut remédier à

la trop forte imposition des bas salaires et mettre fin aux abus dus aux niches fiscales existantes. Mais cela, sans pour autant supprimer du même coup la justice fiscale !



Source: calculs effectués par l'USS sur la base de données provenant de l'Administration fédérale des contributions (2004).